



Bruxelles, vendredi 20 mars 2020

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

**COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE
ORDRE DU JOUR DU COLLÈGE RÉUNI
DU VENDREDI 20 MARS 2020**

NOUVEAUX POINTS

- A 1 Arrêté du Collège réuni de la Commission communautaire commune de pouvoirs spéciaux relatif à la suspension temporaire des délais de rigueur et de recours fixés dans l'ensemble de la législation et de la réglementation de la Commission communautaire commune ou adoptés en vertu de celle-ci ainsi que ceux fixés dans les lois et arrêtés royaux relevant des compétences de la Commission communautaire commune en vertu de la loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1980 et de la loi spéciale du 12 janvier 1989.
(COCOM-RV-25.6964)

Le Secrétaire,

Eric MERCENIER